



**Assemblée générale**

Distr.  
GENERALE

A/C.1/43/10  
29 novembre 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session  
PREMIERE COMMISSION  
Points 65 h) et 72 de l'ordre du jour

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE DE LA DOUZIEME  
SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : CENTRE  
REGIONAL DES NATIONS UNIES POUR LA PAIX ET LE DESARMEMENT  
EN AFRIQUE

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT  
DE LA SECURITE INTERNATIONALE

Lettre datée du 28 novembre 1988, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la Gambie auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que le Président de la République de Gambie a reçu, en sa qualité de Président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le rapport du programme des Nations Unies consacré à la formation en matière de résolution des conflits, de prévention des crises et de renforcement de la confiance entre les Etats membres de la CEDEAO, qui s'est déroulé du 22 août au 2 septembre 1988 à Lomé (Togo).

Un exemplaire de ce rapport est joint à la présente.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale à sa quarante-troisième session, au titre des points 65 h) et 72 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ousman A. SALLAH

-----